

Mensuel paraît 11 fois par an
N° 10 - novembre 2020
N° d'agrément P505015
PRS 942259
Bureau de Dépôt : Namur 1


bpost
PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE



ÉGLISE PROTESTANTE UNIE DE BELGIQUE, À NAMUR



Boulevard d'Herbatte, 33 à 5000 Namur



ÉGLISE PROTESTANTE UNIE DE BELGIQUE,
Boulevard d'Herbatte, 33, À 5000 NAMUR

Le Pasteur Jean-Luc RAMANANTOMBOTSOA
Tél. 081.262.529 • pastorajeanluc@gmail.com

Les Membres du Consistoire :

Marc STILMANT : Tél. 0472 782 420
Jean-Louis STILMANT : 085.612.489
Eustache NIYITUGABIRA : 081.745.827
Véronique GÉRARD : 0498.120.087
Ornella BELLENS : 0486.037.897

Les Membres de la Diaconie :

Jean-Luc RAMANANTOMBOTSOA
Françoise HEINEN
Blaise TUNGILA
Vestine UGIRANYINA
Rollande RAMANANTOMBOTSOA

Notre Site Internet : www.epub-namur.be

Compte bancaire de l'Église : IBAN BE62 0010 8136 2161

Compte bancaire de la Diaconie : IBAN BE69 3501 0441 6478

DES INFORMATIONS IMPORTANTES QUE NOUS VOUS DEMANDONS DE CONSULTER RÉGULIÈREMENT

ROLE DES LECTEURS	DATES	CULTE DES ENFANTS	
		GARDERIE	CULTE DES ENFANTS

**CHAQUE PREMIER DIMANCHE DU MOIS,
LA DIACONIE ORGANISE**

UNE «OPÉRATION CADDY»,



**«NOUS NE POUVONS PLUS APPORTER NOS
OFFRANDES AU TEMPLE MAIS LE BESOIN
DE LA DIACONIE EST TOUJOURS PRÉSENT.
N'HÉSITEZ PAS À CONTRIBUER PAR UN
DON» SUR BE69 3501 0441 6478**

NOS ACTIVITÉS ■ NOS ACTIVITÉS ■ NOS ACTIVITÉS ■ NOS ACTIVITÉS

- Culte tous les dimanches à 10h30, ainsi qu'un culte des enfants et une garderie
- Étude biblique, le jeudi à 19h30 et le dernier jeudi du mois : réunion de prière
- Midis de la Bible : Cercle œcuménique d'étude biblique tous les jeudis à 12h30
- Activités des jeunes : vendredi à 19h30
- Répétition musicale en vue du culte : samedi à 17h30
- Groupes de maisons : toutes les 3 semaines (consultez le calendrier en dernière page)
- Répétition chorale : 2^{ème} et 4^{ème} vendredis (consultez le calendrier en dernière page)
- Permanence pastorale tous les jeudis et les vendredis de 9h00 à 12h00

NOS ACTIVITÉS ■ NOS ACTIVITÉS ■ NOS ACTIVITÉS ■ NOS ACTIVITÉS

L'ÉDITORIAL

LE DROIT DE BLASPHEMER

Après avoir vu et entendu les émotions et les réactions des uns et des autres lors de l'assassinat du professeur Samuel Paty. Je ne peux pas m'empêcher d'apporter mon analyse personnelle sur un malaise sociétal.

Personnellement, je ne veux pas et ne vais pas surfer sur les émotions, mais j'essaie de détecter et de décrypter le fond du problème dans le cadre de notre actualité.

Les deux côtés crient respectivement au scandale, l'un avance que c'est de la barbarie de tuer quelqu'un qui a osé assassiner un professeur qui inculque à la jeune génération les valeurs de la liberté d'expression.

L'autre partie avance et crie contre un éducateur qui selon elle ne respecte pas ce qui est sacré dans leur croyance.

Le but de mon analyse n'est pas de remettre de l'huile sur le feu, mais d'essayer de creuser le vrai malaise qui existe. Je ne justifie en rien l'acte abominable perpétré par ce fou furieux car ce qu'il a fait, c'est-à-dire ôter la vie d'une personne, est inexcusable.

Néanmoins, l'idée qu'on puisse se moquer de tout pose un problème. Il y a ceux qui disent qu'il ne faut pas avoir une lecture au premier degré etc...

L'idée de désacralisation et de sécularisation poussée à l'extrême présente ses limites car même si nous avons poussé à l'extérieur de la vie publique tout ce qui est religieux, comment se fait-il qu'on utilise tout de même ce répertoire religieux pour faire exploser les ventes des médias ?



N'y a-t-il pas une instrumentalisation du religieux pour le profit sans penser qu'il existe un groupe d'individus qui sont attachés à des valeurs que moi je ne partage pas ?

Peut-être qu'une personne agnostique ne voit pas l'importance de cela, mais notre société n'appartient pas qu'aux libéraux, ni qu'aux agnostiques, les religieux ou les croyants sont aussi des citoyens à part entière et il faut en tenir compte.

Pourquoi sommes-nous offensés quand les cimetières de nos ancêtres sont vandalisés ?



Parce que la notion de sacrée est toujours là. Chacun a ce qui est sacré pour lui : pour les uns c'est la liberté d'expression et il ne faut pas y toucher. Mais il ne faut pas aussi oublier que la notion de foi et spiritualité est également sacrée pour une autre partie de la population. Je pense qu'une société dite tolérante véhiculant le vivre ensemble ne devrait pas faire deux poids deux mesures et doit tenir compte des avis de tous, même de ceux qui sont minoritaires.

Votre Pasteur Jean-Luc Ramanantombo

LA MÉDITATION DU MOIS

“Prenez garde cependant que votre droit ne devienne pas une pierre d’achoppement pour les faibles”
1 Corinthiens 8, 9

PORTER LE FAIBLE



Tout le monde se bat pour SON droit. Des gens se sont battus, allant même jusqu’à donner leur vie pour leurs droits. Mais mon droit et ma liberté ne peuvent jamais se séparer du droit et de la liberté de l’autre.

La société nous a tellement gavés de liberté INDIVIDUELLE. Mais la réalité de la vie nous démontre que cette liberté sera toujours liée au droit de tout le monde.

L’Apôtre Paul nous invite à penser à l’autre, celui qu’il appelle le faible. Ce dernier ne sera pas forcément un faible sur le plan financier ou matériel, mais il y a aussi les faibles d’esprits.

Ceux qui présentent des faiblesses psychologiques, qui sont susceptibles, facilement déstabilisés par des événements de la vie.

De ce fait, celui et celle qui a une foi édifiée doit prendre sous sa protection le faible.



*Mon âme, bénis l'Éternel,
Et n'oublie aucun de ses bienfaits !
C'est lui qui pardonne toutes tes iniquités,
qui guérit toutes tes maladies;
Psaumes 103 : 2-3*



- * **Marcel**
- * **Marie-Jeanne Banza**
- * **Anne**

*Si vous voulez que la communauté prie pour vous,
contactez le Pasteur et vous serez repris sur cette liste*

*La prière de la foi sauvera le malade,
et le Seigneur le relèvera;
et s'il a commis des péchés,
il lui sera pardonné. Jacques 5 : 15*

À cause du CONFINEMENT, toutes nos activités se poursuivent EN LIGNE

NOVEMBRE 2020

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI
1 Culte à 10h30	2	3 Réunion du Consistoire 19h30	4
8 Catéchisme d'adulte 9h00 à 10h00 Culte à 10h30	9	10	11
15 Culte à 10h30	16	17	18
22 Culte à 10h30	23	24	25
29 Catéchisme d'adulte 9h00 à 10h00 Culte à 10h30	30	1	2

À cause du CONFINEMENT, toutes nos activités se poursuivent **EN LIGNE**

JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
5	6	7
Permanence du Pasteur à 9h00-12h00 Étude Biblique 19h30	Permanence du Pasteur à 9h00-12h00	
12	13	14
Permanence du Pasteur à 9h00-12h00 Étude Biblique 19h30	Permanence du Pasteur à 9h00-12h00	
19	20	21
Permanence du Pasteur à 9h00-12h00 Midis de la Bible 12h30-13h30 Étude Biblique 19h30	Permanence du Pasteur à 9h00-12h00	Groupe des Lecteurs de 9h00 à 12h00 EN LIGNE
26	27	27
Permanence du Pasteur à 9h00-12h00 Midis de la Bible 12h30-13h30 Étude Biblique 19h30	Permanence du Pasteur à 9h00-12h00	
3	4	5
Permanence du Pasteur à 9h00-12h00 Midis de la Bible 12h30-13h30 Étude Biblique 19h30	Permanence du Pasteur à 9h00-12h00	

LE POINT CATÉ DU MOIS

BLASPHEME

Selon le professeur WALTER LESH, théologien à l'université de Louvain la Neuve ; avec l'affaiblissement de la religion dû à la sécularisation, le blasphème devrait disparaître. Or ce n'est pas du tout le cas. De nos jours on crie de plus en plus ce mot blasphème depuis ces histoires de Charlie Hebdo. Et il ajoute que face à l'affaiblissement de la religion, le blasphème n'est plus considéré comme un délit.

Et c'est là que se pose le problème car ceux qui crient au scandale sont dans leur bulle et croient que la société où nous vivons est encore régie par la religion. Or nous savons tous que ce n'est plus le cas.

Personnellement, je me pose la même question que Philippe Geluck qui dit : « Peut-on se moquer de tout ? ». Certains diront : « Oui car cela fait partie de la liberté d'expression ». Si nous disons que la religion fait partie de la sphère privée d'une personne, par conséquent, ai-je le droit en tant que chrétien, ayant mes convictions, d'aller me moquer des animistes, par

exemple, et les traiter d'obscurantistes parce qu'ils ne croient pas à la même chose que moi ?

Pour Ceux qui sont attachés à une croyance quelconque et qui prennent à cœur leur foi comme étant une richesse qu'ils chérissent. Mais pour celui qui est dans un milieu profane, il ne pourra pas comprendre l'importance et la valeur plus que sentimentale que tient une croyance dans la vie d'une personne.

PHILIPPE
GELUCK

PEUT-ON
RIRE
DE TOUT ?



...de Dieu, des riches,
des vieux, des cathos,
des homos, des arabes,
des belges, de soi...

L'EPUB, UN SYSTÈME PRESBYTÉRO-SYNODAL

Cet article a été rédigé en partie grâce à la présentation YouTube « Le système presbytéro synodal » réalisée par le pasteur Bernard-Zoltán Schümmer

Dans quelle église vivons-nous ? Il est intéressant de le savoir et de bien comprendre son fonctionnement si nous voulons aussi l'aimer, bien la soutenir et se mettre à son service en toute connaissance. Notre Eglise Protestante Unie de Belgique est organisée selon le système presbytéro-synodal.

Il existe différents types d'organisation d'église, de gouvernements de l'église. Citons-en quelques-uns. L'un d'eux est le mode épiscopal. C'est un système fort hiérarchique et fort directif puisque l'autorité vient du haut et s'impose vers le bas. C'est, par exemple, le type de fonctionnement de l'église catholique romaine. Un autre mode de fonctionnement de l'église est le mode congrégationaliste, plus indépendant, dans lequel les communautés conservent une très large autonomie. Dans ce système, chaque assemblée est souveraine. C'est le cadre de fonctionnement des églises évangéliques. L'EPUB, quant à elle, est édifiée selon le système presbytéro-synodal qui se trouve un peu à la croisée des chemins. Le mot « presbytéro » désigne les anciens dans les paroisses qui, érigés en collège, forment le conseil assurant la gestion d'une communauté locale. En Belgique, nous parlons de consistoire. Le mot « synodal », lui, est un terme dérivé du grec ancien qui désigne le fait de franchir le même seuil, donc de se réunir, d'être ensemble. Le sens de cette appellation souligne, par conséquent, que les communautés locales ne s'estiment ni autosuffisantes ni autonomes mais se veulent solidaires. C'est la raison pour laquelle l'EPUB encourage les efforts de synergies et les initiatives de collaboration en son sein. Chacune de nos communautés estime avoir quelque chose à donner et à recevoir des autres.

Pour mettre en réseau et imprimer ainsi un mouvement de synergie au sein de l'EPUB, les églises d'une même région sont liées entre elles à travers un district. L'EPUB compte ainsi quatre districts francophones (Hainaut Occidental, Hainaut Oriental-Namur-Luxembourg, Liège et le Brabant francophone) et deux districts néerlandophones (Oost en West Vlanderen et Antwerp-Brabant-Limburg).

Mon propos n'est pas de m'appesantir sur le fonctionnement du district que chacun, normalement, connaît. Je tiens néanmoins à souligner que, jusqu'au niveau du district, chaque paroisse a la possibilité d'influer directement sur la vie de l'église. Pour cela, elle envoie à l'assemblée de district (AD) trois représentants, son pasteur et deux anciens. L'AD détient le pouvoir décisionnel et joue, en quelque sorte le même rôle à ce niveau que l'Assemblée d'Eglise au niveau local. Elle se réunit le nombre nécessaire de fois pour examiner tous les points à débattre avec un nombre minimum de trois sessions par an.

Le district ne vit pas en autarcie, centré sur lui-même mais fait partie d'un ensemble plus grand et vit en étroite collaboration avec les autres districts de l'Eglise Protestante Unie de Belgique.

Et pour réaliser cette collaboration, chaque district envoie vers cet échelon national, le Synode, un nombre de délégués équivalent à la moitié du nombre de paroisses représentées dans ce district.

Ces délégués constituent l'Assemblée Synodale, organe décisionnel au niveau national, une sorte de parlement.

A partir de ce niveau, les communautés ne sont plus toutes représentées en tant que telles au niveau national mais elles le sont au travers de la délégation de leur district.

Les points débattus au synode concernent les questions des finances (comptes et budgets), la vie nationale de l'EPUB, l'adoption de nouveaux points de règlement par exemple, des thèmes amenés par les districts ou des thématiques plus larges.

L'Assemblée Synodale (AS) élit en son sein un Conseil Synodal (CS) qui est chargé d'exécuter les décisions prises par l'AS et de gérer la vie de l'Eglise entre deux synodes. Chaque district envoie un délégué élu au CS auxquels viendront s'ajouter le président du CS, élu par l'AS, deux vice-présidents, un par régime linguistique et le trésorier national. Le CS se réunit, en règle générale, une fois par mois pour examiner les points mis à l'ordre du jour par le Bureau.

L'AS se réunit au moins une fois par an pour examiner la vie de l'Eglise. Elle s'appuie, pour cet examen, sur le rapport du CS sur le fonctionnement de toutes les instances composant l'EPUB. Ce document est transmis à l'avance vers les Conseils de Districts et les consistoires des communautés, qui en prennent connaissance, en discutent aux seins des AD et mandatent ainsi leur délégation pour les prises de décision sur les points prévus à l'ordre du jour. Ainsi, ce fonctionnement assure un certain respect des règles démocratiques dans la mesure où la base, les paroisses, peut en tout temps, proposer des mesures qui, filtrées au niveau régional, seront finalement débattues au niveau national. Inversement, une décision nationale, prise par les délégations envoyées par la base, redescendra pour s'imposer au niveau local. La richesse de ce mode de fonctionnement est que le dialogue se fait dans les deux sens, que la conception de l'autorité est vécue dans les deux sens.

D'aucuns percevront immédiatement une faiblesse dans ce système dans la mesure où chaque décision prend du temps car le processus est, en effet, assez lourd. Mais nous pensons qu'il faut aussi savoir prendre le temps et de peser soigneusement les questions avant de s'engager afin d'éviter les errements et les retours en arrière démotivants. Il est, en tout cas, primordial d'avoir des personnes bien formées à tous les niveaux.

Un dernier mot sur nos représentants : au niveau du district, ils sont choisis par les assemblées d'église et élus à cet effet. Leurs mandats sont de deux ans, renouvelables. De même, au niveau national, le délégué au CS est proposé au vote de l'AD.

Une fois mandaté par son district, il doit encore franchir le cap du vote de l'AS.

Ils sont élus pour un mandat de quatre ans, renouvelable une fois. Tous les votes concernant des mises en place de personnes se font par bulletins secrets.

Chacun comprendra aisément à quel point le choix des candidats proposés au vote d'une assemblée est important pour assurer un fonctionnement efficace et harmonieux de tout le système. Si l'engagement est libre et si personne ne peut être contraint d'une manière quelconque d'accepter une responsabilité au sein de l'EPUB, il n'en reste pas moins vrai que des postes non pourvus entraînent aussi leur lot de complications et de frustrations car, d'une part, la charge de travail doit se répartir sur un nombre plus restreint d'ouvriers et, d'autre part, cette situation peut occasionner des déceptions auprès d'une partie de l'Eglise, un district, qui n'aurait pas eu l'occasion de s'impliquer dans une prise de décision.

Puisse ce court rappel concernant nos institutions encourager chacune et chacun à prier pour l'Eglise et à réfléchir sur ce qu'elle ou il peut faire pour le service de son église.



... Un fait divers ...

Cela s'est passé un mercredi après-midi, alors que quatre Dames de la Communauté nettoyaient le parking, débroussaillaient les abords du jardin de l'église, tout cela dans la bonne humeur.

Tout à coup, un jeune homme qui rentrait chez lui pour étudier, s'est arrêté et s'est écrié : "Soyez bénies Mesdames, voulez-vous de l'aide ?"

De l'aide, elles en avaient bien besoin ! Elles ont donc accepté avec joie. Le jeune homme a posé son sac et s'est mis au travail. Pendant plus d'une heure, il a sarclé et ôté les mauvaises herbes. Puis avec un grand sourire, il a salué tout le monde, a repris son sac et est rentré chez lui pour étudier...



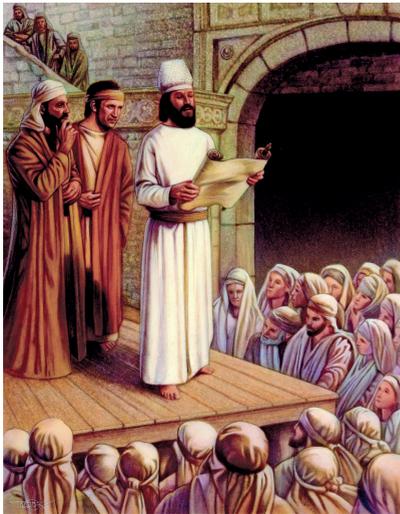
Ils ont montré aux autres comment être fidèles à Dieu et ils brilleront pour toujours comme les étoiles

Daniel 12,3

... Cela se passait, au cours du règne du Roi Artaxerxès. Esdras qui était exilé à Babylone, arriva à Jérusalem, vers 458 av.J.C. Il était prêtre et scribe, expert dans le domaine des commandements et prescriptions de l'Éternel, expert de la loi du Dieu du ciel, écrivait le roi Artaxerxès dans la lettre qu'il avait donnée à Esdras ; cette lettre lui conférait des pouvoirs conséquents pour rétablir le culte de son Dieu dans le Temple nouvellement reconstruit à Jérusalem.

inspiré de BG

Le scribe Esdras se tenait debout sur une estrade en bois, dressée pour la circonstance (Néhémie 8, 4). Esdras, le scribe a lu la Parole de Dieu pendant six heures. Les gens pleuraient, louaient Dieu et se réjouissaient.



Notez bien : Esdras était debout sur une estrade en bois, dressée pour la circonstance.

Quand l'imprimerie apparaît, la Bible est le premier livre qui sort des presses de Gutenberg. Cette géniale invention va susciter la Réforme, influencer la révolution industrielle et changer le monde.

Aujourd'hui nous vivons à l'heure d'Internet. C'est "une estrade" d'où on peut atteindre toutes les couches de la société, dans les endroits les plus reculés.

Au lieu de vous plaindre des méfaits d'Internet, devenez plutôt un "cyber-évangéliste" ! Utilisez la toile pour enseigner, conseiller ou encourager. N'en laissez pas le monopole à l'adversaire !

**Nous avons reçu cette “estrade” pour atteindre le monde.
Utilisons-la !**

Ici à l'Église Protestante Unie de Belgique (EPUB) à Namur, nous utilisons au maximum cette “estrade” .

Rien que depuis le mois de septembre 2020, à ce jour, sur notre page privée Facebook “EPUB NAMUR”, nous avons partagé :

8 Études bibliques,

30 Prières du Soir,

9 Cultes du dimanche

et tout cela également sur Youtube et WhatsApp.

Notre partage œcuménique du jeudi midi (les midis de la Bible) a été diffusé sur Zoom.

Notre pasteur n'a pas chômé,

l'équipe non plus !

